



# CRES infos

## PORTRAIT

## Dr Rémi FOUBERT, Président du CRES



Dr Rémi FOUBERT

**Depuis sa dernière Assemblée générale, et le renouvellement de son conseil d'administration, le CRES-Réunion a un nouveau président, le Dr Rémi FOUBERT qui succède à Mme Aline SOURIS.**

Le Dr Rémi FOUBERT, docteur en médecine générale depuis 1999, est âgé de 37 ans. Il a effectué sa thèse sur l'accès aux soins selon une approche des soins de santé primaires dans le district de Vinh Tuong au Vietnam. Titulaire d'un Diplôme Universitaire (DU) de santé publique (mention santé publique et communautaire) et d'un DU de formation et de recherche en anthropologie médicale, Rémi FOUBERT est animé d'un fort intérêt pour la santé communautaire et l'action humanitaire.

Parallèlement à son activité de médecine générale libérale, il a mené différentes actions de santé publique : une étude avec Réunion Diabète (REDIA) dans le quartier de Basse Terre (Saint-Pierre) ; une étude avec MEDOCEAN sur

le dépistage et la prévention de l'insuffisance rénale. Actuellement, il mène une recherche sur les itinéraires thérapeutiques des enfants originaires de l'archipel des Comores à la Réunion. Il exerce également un rôle de supervision du volet "alimentation" dans le cadre du projet d'établissement de l'Association St François d'Assises.

En plus de ses activités professionnelles, le Dr FOUBERT participe aux politiques de santé, notamment au comité de pilotage du PRS diabète et du PNNS à La Réunion. Il est également fortement impliqué dans le milieu associatif en tant que bénévole, administrateur de l'Association Santé Mental Océan Indien, président du CRES-Réunion, président d'Art et Développement et anciennement au Comité de lecture de " Mémisa France ".

Avec cette nouvelle présidence, le CRES-Réunion souhaite confirmer sa volonté de travailler en réseau avec les acteurs réunionnais de la promotion de la santé et mettre en avant de nouvelles perspectives de collaboration au sein de l'océan Indien. Il est aidé pour cela d'un CA de douze personnes dont un bureau de 5 personnes (Vice-présidence : A. SOURIS ; Vice-Présidence : B. FAIVRE ; Secrétaire : Dr I. STOJCIC ; Trésorier : J. PAYET). Les autres administrateurs sont : E. MENARDON (bénévole), C. PEDRE (Cres), M. PERROT (Inpes), G.

HOARAU (MFP), K. RAMASSAMY (Nout'racines), D. TERNAUX (Repère), Réseau REPERE.

La direction assurée par Mme Chantal REVILLE depuis la création du CRES est assurée depuis juillet par Antonia DANDE, qui était arrivée au CRES en tant que chargée de mission, après avoir été formée au CFES puis à l'Inpes, notamment dans le domaine de l'éducation pour la santé des patients.

Cédric PEDRE

## AGENDA

1 Décembre 2004

**Journée de lutte contre le SIDA**

[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)  
[www.sida-info-service.org](http://www.sida-info-service.org)

3 Décembre 2004

**Journée internationale des personnes handicapées**

[www.handicap-international.org](http://www.handicap-international.org)

10 Décembre 2004

**Journée des droits de l'homme**

[www.droitshumains.org/histoire/ideeaufile.htm](http://www.droitshumains.org/histoire/ideeaufile.htm)

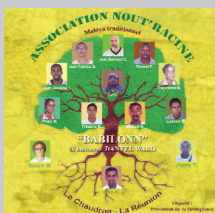
5 Février 2004

**Journée nationale pour la prévention du suicide**

[www.infosuicide.org](http://www.infosuicide.org)

## LA LETTRE DES PROS

### Sortie du 1er album de l'Association Nout'racine



**Nous vous avons annoncé dans l'édition N°4 du CRES-Infos, le passage en studio de l'association Nout'racine pour l'enregistrement de leur premier album "BABYLONN" : ça y est, le CD est fin prêt.**

Il s'agit d'un maxi-cd (5 titres) disponible depuis le début du mois de décembre dans plusieurs points de ventes à 8€, notamment au siège social de l'association Nout'racine, à la station Total de la Rivière des galets, au CRES-Réunion, chez Best Music et d'autres...

On peut retrouver à travers les 5 morceaux un mélange

culturel, notamment des rythmes maloya et malgache sur le titre " Z'ananas coco " (titre instrumental), et des sonorités indiennes sur le titre " La pé ". Le titre Babylonn a été écrit et chanté par Danyèl WARO membre d'honneur de l'association.

Ce CD voit le jour aujourd'hui dans le cadre d'un projet de prévention de la délinquance juvénile, objectif prioritaire de l'association Nout'racine du Chaudron. Le message délivré par ces chansons est un message de paix et de prévention.

Pour toute information vous pouvez les contacter au 06 92 82 07 09.

# OUTILS ET DOCUMENTATIONS

## OUTIL PEDAGOGIQUE

### TRIVIAL PREVENTION SANTÉ

Le " trivial prévention santé " est un jeu multimédia d'usage collectif destiné à des enfants des classes de CM1-CM2. Conçu sous forme de quiz, il aborde le thème de l'éducation à la santé sous trois angles :

1. L'hygiène de vie
  2. Les accidents de la vie courante
  3. Les comportements à risques
- Chaque thème comporte 40 questions. Lors d'une séance de jeu, les enfants peuvent former jusqu'à 6 équipes de joueurs.

*Disponible en prêt*



## IST



Affiche de promotion du préservatif masculin et renvoyant au numéro de Sida Info Service 0800 840 800.

*Disponible gratuitement sur commande*

## OBSÈTE INFANTILE

**NOUVEAU**



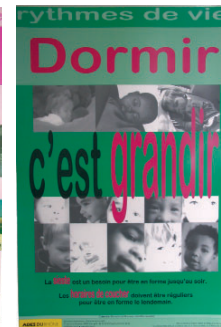
### "Rythmes de vie" Une exposition pour la prévention de l'obésité infantile

7 panneaux plastifiés + 1 livret d'accompagnement

Pour prévenir l'obésité chez les enfants, l'ADES du Rhône s'intéresse depuis une quinzaine d'années à leur rythmes de vie : alimentation, activité physique et sommeil. Cet outil paraît adapté pour informer un grand nombre de parents, sachant qu'il est difficile de les mobiliser pour des réunions d'informations.

Un soin tout particulier a été apporté à la communication pour permettre aux personnes qui ont des difficultés à lire le français de comprendre le message de chaque affiche. Cette exposition touche les enfants par le biais des parents. De ce fait son approche est essentiellement visuelle et tente de favoriser le dialogue. Elle est destinée à être accompagnée et commentée par un animateur.

*Disponible en prêt*



## ACCIDENTS

### Canicule: santé en danger

Dans le cadre du plan canicule, le Ministère de la Santé et de la Protection sociale et l'INPES mènent une campagne de prévention afin de se prémunir des dangers liés à la canicule. Un dépliant d'information est édité et diffusé à près de 4 millions d'exemplaires. Il donne au public les moyens de se protéger et d'aider les personnes fragiles en cas de hausse importante des températures.



### Bien profiter des rayons du soleil

La campagne de prévention 2004 sur les risques liés à l'exposition solaire vise à informer le grand public et à promouvoir des recommandations pratiques permettant de se prémunir contre ces dommages.



*Disponible gratuitement sur commande*

## OUVRAGES

### Parution du catalogue 2004 de l'INPES

Il présente l'ensemble des documents disponibles, classés par thèmes de prévention (accidents de la vie courante, cancer, drogues, information sexuelle, nutrition, sida, vaccination, etc.) et par destinataires. Chaque document fait l'objet d'une notice qui en indique le contenu et les principales caractéristiques.

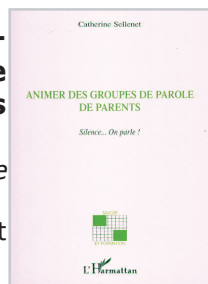
Disponible gratuitement au CRES et sur le site [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)



### Animer des groupes de parole de parents

Silence... On parle

Catherine Sellenet



Les parents parlent mais de quoi ? Suffit-il de proposer des lieux de rencontre entre parents et professionnels pour résoudre les problèmes de la parentalité ? Le concept est à la mode, certes, mais il ne suffit pas d'avoir recours à une pratique en vogue pour être pertinent.

En enregistrant les séances de quatre groupes, ce livre vous fera passer dans l'envers du décor. Il peut permettre de comprendre ce qui inquiète les parents, et ouvre l'accès à leurs pratiques, leurs doutes, leurs impasses. En ce sens, il intéressera tous les parents attentifs à s'interroger sur leurs rôles. Ce livre propose également des éléments de réflexion sur l'animation de ces groupes. En effet animer ne s'improvise pas, aucune intervention n'est en soi anodine, cet ouvrage constitue un outil incontournable pour tous les professionnels qui veulent se lancer dans cette pratique.

Disponible en prêt

## Informations

Le CRES-Réunion vous informe que dans le cadre de la réorganisation de son centre de ressources, les emprunts d'ouvrages ou d'outils pédagogiques se feront sous condition d'un chèque de caution d'une valeur de 50 €, qui ne sera pas encaissé. Il sera possible de le récupérer entre chaque prêt ou de le laisser au CRES. Toutes les commandes de documents par courriel se feront maintenant à l'adresse suivante:

[documentation.cres@wanadoo.fr](mailto:documentation.cres@wanadoo.fr)

## CARTE DE VISITE

### Association Réunionnaise pour la Prévention du Sida

11 bis rue Saint-Jacques

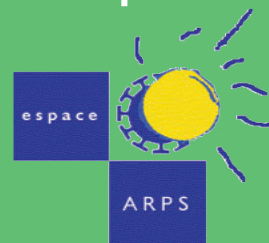
97400 Saint-Denis

Tel: 02 62 21 88 77

Fax: 02 62 94 12 60

Courriel: [arps@wanadoo.fr](mailto:arps@wanadoo.fr)

Président : M. Alain DOMERG



## DOSSIER

# Promotion de la Santé et Développement Durable

**Le développement durable repose sur le principe d'équilibre, entre les Hommes et la Nature, et entre les Hommes eux-mêmes, que ces derniers appartiennent à une même communauté ou pas, à un même territoire ou pas.** Ainsi, toutes les échelles de lecture des territoires (le quartier, la région, le pays...) doivent être prises en compte et mises en lien dans une stratégie globale d'évolution. Parallèlement, le développement durable est né du constat des échecs relatifs des politiques de courts termes qui visent à répondre à des problèmes par des solutions relativement immédiates, mais pas toujours efficaces dans le temps. Émerge ainsi l'idée de prévention des déséquilibres naturels et humains sur les moyens et long termes (de plusieurs années à plusieurs décennies). La finalité du développement durable est donc l'harmonie globale sur le long terme. Or, la Charte d'Ottawa de 1986 propose les mêmes bases de travail, appliquées cette fois-ci au champ plus précis de la santé dans son acception globale. Elle préconise

une approche de l'individu en tant qu'élément d'un environnement humain et naturel dont les influences peuvent être à la fois positives et négatives. Elle mélange donc les échelles humaines et territoriales. Cette charte internationale décrit spécifiquement la Promotion de la Santé comme cadre de l'amélioration du bien-être des populations présentes et futures. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si le chapitre 6 de l'Agenda 21 (outil stratégique de mise en œuvre du développement durable) s'intitule : " Protection et Promotion de la Santé " ! Cette dernière apparaît donc être, aux côtés de la préservation de l'environnement, l'un des chemins du développement durable. De plus, il est clair qu'au-delà de la démarche institutionnelle, les enjeux d'un avenir meilleur reposent sur les individus. C'est pourquoi les acteurs de terrain du social, de l'éducatif et du sanitaire ont un rôle majeur à jouer dans la mesure où ils accompagnent, au quotidien, les habitants, citoyens et usagers des

systèmes sociaux, sanitaires et éducatifs. L'humain est donc au centre de ce processus complexe et difficile à cerner. Plus précisément, chacun d'entre nous peut y contribuer. Même si la finalité est d'envergure (le bonheur des générations futures, échelle globale et collective), sa mise en œuvre ne peut s'envisager qu'au quotidien, petit à petit (échelle locale et individuelle). La difficulté naît du fait que l'entreprise peut paraître un peu déroutante car les résultats ne se mesurent pas au quotidien, mais au bout d'un temps plus ou moins long. N'oublions cependant pas que le développement durable est avant tout " un projet de civilisation " (Commission Française du Développement Durable, avis n°7, avril 2002). Ne tienne qu'à nous tous d'en poser les bases de concrétisation.



## Quelques repères

C'est en 1992 à Rio de Janeiro (Brésil) que s'est tenue la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, que l'on appelle aussi "Sommet de la Terre". Cette rencontre entre pays riches et pauvres a fait suite à la prise de conscience que les activités humaines avaient des répercussions environnementales à l'échelle planétaire (trou dans la couche d'ozone, effet de serre, élévation du niveau de la mer...). Au terme des journées de travail, 27 grands principes ont été proposés comme fondements pour la mise en œuvre d'un développement viable à l'échelle des générations (présentes et futures). En voici quelques extraits :

- Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature (principe 1) ;
- Le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures (principe 3) ;
- Tous les Etats et tous les peuples doivent coopérer à la tâche essentielle de l'élimination de la pauvreté, qui constitue une condition indispensable du développement durable, afin de réduire les différences de niveaux de vie et de mieux répondre aux besoins de la majorité des peuples du monde (principe 5) ;
- La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. (...) chaque individu doit (...) avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision (...) et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci (...) (principe 10) ;

- Il faut mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde entier afin de forger un partenariat mondial, de manière à assurer un développement durable et à garantir à chacun un avenir meilleur (principe 21).

- Les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles (...) (principe 22).

Au-delà de ces grands principes, un outil a été créé, l'Agenda 21 (4 sections, 40 chapitres) qui est un guide de mise en œuvre du développement durable pour le 21ème siècle. Les nations du monde se sont engagées à le mettre en place.

Cette démarche s'applique à tous les niveaux de la hiérarchie: nations, régions, départements, communes... C'est ainsi qu'à La Réunion, des rencontres Agenda 21 ont débuté il y a maintenant trois ans et ont abouti à une première phase d'ateliers thématiques ayant proposé des actions à mettre en œuvre. Aujourd'hui, une seconde série d'ateliers de travail est à l'œuvre sur 4 nouveaux thèmes (tourisme, culture, sport et agriculture). Chacun étant concerné par le développement durable, ces réunions sont ouvertes à tout citoyen quel qu'il (elle) soit. Vous pouvez intégrer ces groupes en contactant la responsable Agenda 21 du Conseil Régional, Mme M. Kichenin, à l'adresse suivante : [agenda21@cr-reunion.fr](mailto:agenda21@cr-reunion.fr).

Quelques sites internet pour en savoir plus :

- Agenda 21 de La Réunion : [www.regionreunion.fr](http://www.regionreunion.fr)

- AGORA 21 : [www.agora21.org](http://www.agora21.org)

- Revue Développement Durable et Territoires : [www.revue-ddt.org](http://www.revue-ddt.org)

Alexandre Magnan

## EVENEMENT

# Journée portes ouvertes : La TISF à travers ses actions

**Le 23 septembre de cette année a eu lieu au local de l'ARAST à la Saline, la journée porte ouverte des Techniciennes d'Interventions sociales et familiales de l'ouest.**

Lors de cette journée, les TISF ont dans un premier temps présenté leur circonscription mais aussi les différents travaux d'artisans réalisés avec et pour la population. Elles ont pu à travers un film faire passer des témoignages de TISF et de familles. Un temps d'échanges a ensuite été mis en place autour de la question " comment développer le partenariat à long terme ? ". Cette journée a été clôturée par la dégustation des productions culinaires réalisées pas les familles.

L'organisation d'une telle manifestation a été une occasion pour les Techniciennes de l'intervention sociale et familiale de l'ARAST

de faire l'analyse de leurs pratiques après 41 ans d'existences et de se positionner au sein d'une équipe aujourd'hui pluridisciplinaire.

Les premières TISF ont vu le jour sous le nom de Travailleuses Familiales (TF) en 1963 avec la création de l'Association Réunionnaise pour la Formation et l'Utilisation des Travailleurs Sociaux (ARFUTS). Cette association est passée par l'appellation Saint Jean de Dieu (2000-2003) et se dénomme aujourd'hui Association Régionale d'Accompagnement Social Territorialisé (ARAST).

Outre ces changements d'appellation, les travailleuses familiales ont toujours eu pour mission première "le maintien et le rétablissement de l'équilibre dans les familles en difficultés".

Cédric PEDRE

